



## Compte-rendu du conseil municipal du Vendredi 20 Novembre 2020

Le Conseil Municipal, convoqué en date du 16 novembre 2020, s'est réuni en présence de :

Jean-Michel POINAS, Gilbert GUILLAUMOND, Gladys DURIEUX, Nicolas PEYRARD, Bruno RASCLE, Martine THERMEAU, Nicole BARRALLON, Olivier CIGIOTTI, Agnès FAUGIER, Christian RASCLE, Carmen CROUZET-GAILLARD, Hubert RASCLE, Chloé BOUCHET, Pierrick FRISON.

Excusée : Chantal POULY

Agnès FAUGIER est désignée comme secrétaire de séance.

14 élus présents, 1 absence, 14 voix délibératives.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 12 octobre 2020

---

### **1. Règlement intérieur du conseil municipal**

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité, le règlement intérieur comme le prévoit l'article L.2121-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) pour les communes de plus de 1 000 habitants. Ce règlement a vocation à fixer des règles propres de fonctionnement interne, dans le respect toutefois des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

### **2. Indemnité de Stage**

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité, d'attribuer une indemnité à Madame Léa DURIEU, pour son stage de mise en situation en milieu professionnel effectué au secrétariat de mairie pendant 3 semaines.

### **3. Prescription de l'élaboration d'un PLU**

Le conseil municipal a statué à l'unanimité pour :

- prescrire l'élaboration d'un plan local d'urbanisme sur l'ensemble du territoire communal, conformément à l'article L.153-11 du code de l'urbanisme,
- le soumettre à la concertation de la population et des associations locales pendant toute la durée de l'élaboration du projet de PLU,
- solliciter de l'État une dotation pour compenser les frais matériels et les frais d'études nécessaires à l'élaboration du PLU.
- en informer les différents partenaires publics conformément aux articles L.132-7 et L.132-9 du code de l'urbanisme.

### **4. Création d'une Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier**

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité, de demander à M. le Président du Conseil Départemental d'instituer une Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier pour la révision ou la mise en œuvre d'une réglementation des boisements dans les communes de la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon.

#### **5. Abri-Bus : Convention avec la Région Auvergne Rhône Alpes**

Le conseil municipal, à l'unanimité, a validé une convention avec la Région Auvergne Rhône Alpes pour la fourniture et l'installation de 6 abri-bus pour sécuriser et protéger les enfants empruntant le ramassage scolaire en bordure de la RD 23 et RD 45 (Faridouay, La Faye, Chambaud et Lautat).

#### **6. Salle de sport au Gymnase**

Le Conseil municipal a validé le projet de création d'une salle de sport sur la mezzanine du gymnase et en a défini le plan de financement pour lequel il sollicite des subventions auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR 2021 et de l'Agence Nationale du Sport ainsi qu'auprès de la Région en ce qui concerne les équipements sportifs.

#### **7. Étude de faisabilité réseau de chaleur collectif**

Afin d'étudier la possibilité de réaliser la création d'un réseau de chaleur collectif dans le centre bourg du village, le conseil municipal a choisi d'effectuer une étude de faisabilité pour définir les modalités de travaux et de consultation. Pour cela, il sollicite des subventions auprès de l'ADEME et auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR 2021.

#### **8. Révision des loyers commerciaux**

Dans ce contexte de crise sanitaire et afin de soutenir les commerces de la commune, le conseil municipal à l'unanimité, a décidé de ne pas réviser les loyers des 3 commerces pour l'année 2021, seconde année de gel des loyers.

#### **9. Étude Parc du Pilat**

Le Conseil Municipal, à la majorité a émis un avis favorable à l'intégration de la commune dans le périmètre d'étude pour la révision de la Charte du Parc naturel régional du Pilat.

#### **10. Présentation du Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du Service Public de l'assainissement collectif**

Le conseil municipal à l'unanimité, a adopté le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.

La secrétaire de séance, Agnès FAUGIER

